

# Le Conseil de développement

Composés de personnes bénévoles impliquées dans la vie locale, les conseils de développement, sont des lieux de dialogue et de propositions citoyennes.

Mise à jour le 25 juillet  
2023



## CONSEIL de DÉVELOPPEMENT DE SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

*Des regards citoyens  
qui contribuent à l'avenir du territoire*

Ce conseil consultatif permanent apporte ses éclairages sur les évolutions économiques, sociales et environnementales à travers des avis et des propositions remis aux élus locaux. Ces éléments sont construits collectivement à partir des connaissances et des expériences de ses membres qui peuvent aussi solliciter des expertises extérieures.

# Le conseil de développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération

Cette instance est obligatoire dans les EPCI de plus de 50 000 habitants. Les bases de son fonctionnement et de ses missions sont régies par la loi (

[☞ article L5211-10-1 du Code général des collectivités territoriales](#)

[\(https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000041411818/\)](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000041411818/)

) mais chaque conseil de développement s'organise librement. Le fonctionnement du Conseil de développement de Saint-Brieuc Armor Agglomération (SBAA) est défini par un

[règlement intérieur](#)

élaboré par ses membres. Sa composition et ses relations avec SBAA sont régies par une délibération adoptée par les élus de l'agglomération et une

[charte de coopération](#)

élaborée conjointement.

Le conseil travaille sur de nombreuses thématiques. Vous pouvez retrouver les publications, contributions et avis issus de ce travail sur

↗ [le cloud du conseil](https://cloud.sbaa.fr/index.php/s/rUAtkuLOWmmUCIP) (https://cloud.sbaa.fr/index.php/s/rUAtkuLOWmmUCIP)

.

Si vous êtes intéressé pour suivre ou participer aux travaux du conseil, vous pouvez nous transmettre vos coordonnées à :

[conseil.developpement@sbaa.fr](mailto:conseil.developpement@sbaa.fr)

et nous suivre sur

↗ [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/codev-sbaa/) (https://www.linkedin.com/company/codev-sbaa/)

## Qui compose le conseil ?

Le conseil de développement comprend 79 membres :

- **Un collègue citoyen**, habitants du territoire ayant fait acte de candidature de 40 sièges
- **Trois collègues d'organismes et structures**, comprenant chacun 13 sièges. Associations, chambres consulaires, syndicats, entreprises... désignés par Saint-Brieuc Armor Agglomération.

